

## ***Arrêt temporaire de la souscription***

Refonte en cours du produit loyers Garantis 2

Le contexte économique actuel et la réglementation en vigueur nous amènent à revoir les conditions de souscription de notre produit.

En effet, *Loyers garantis 2* avait été conçu :

- avant la crise économique (qui a eu des conséquences lourdes sur la solvabilité des locataires)
- avant la loi interdisant le recours à un garant (pour les biens dont le loyer est couvert par un contrat d'assurance)

Nous travaillons actuellement à la conception d'un nouveau produit dont le lancement est prévu pour le début d'année.

Cordialement.

L'équipe d'April Premium